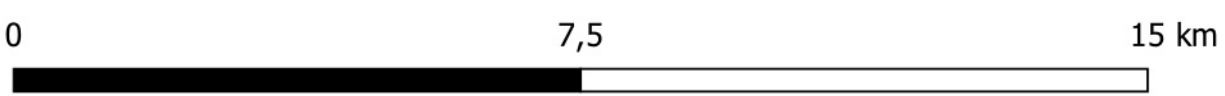
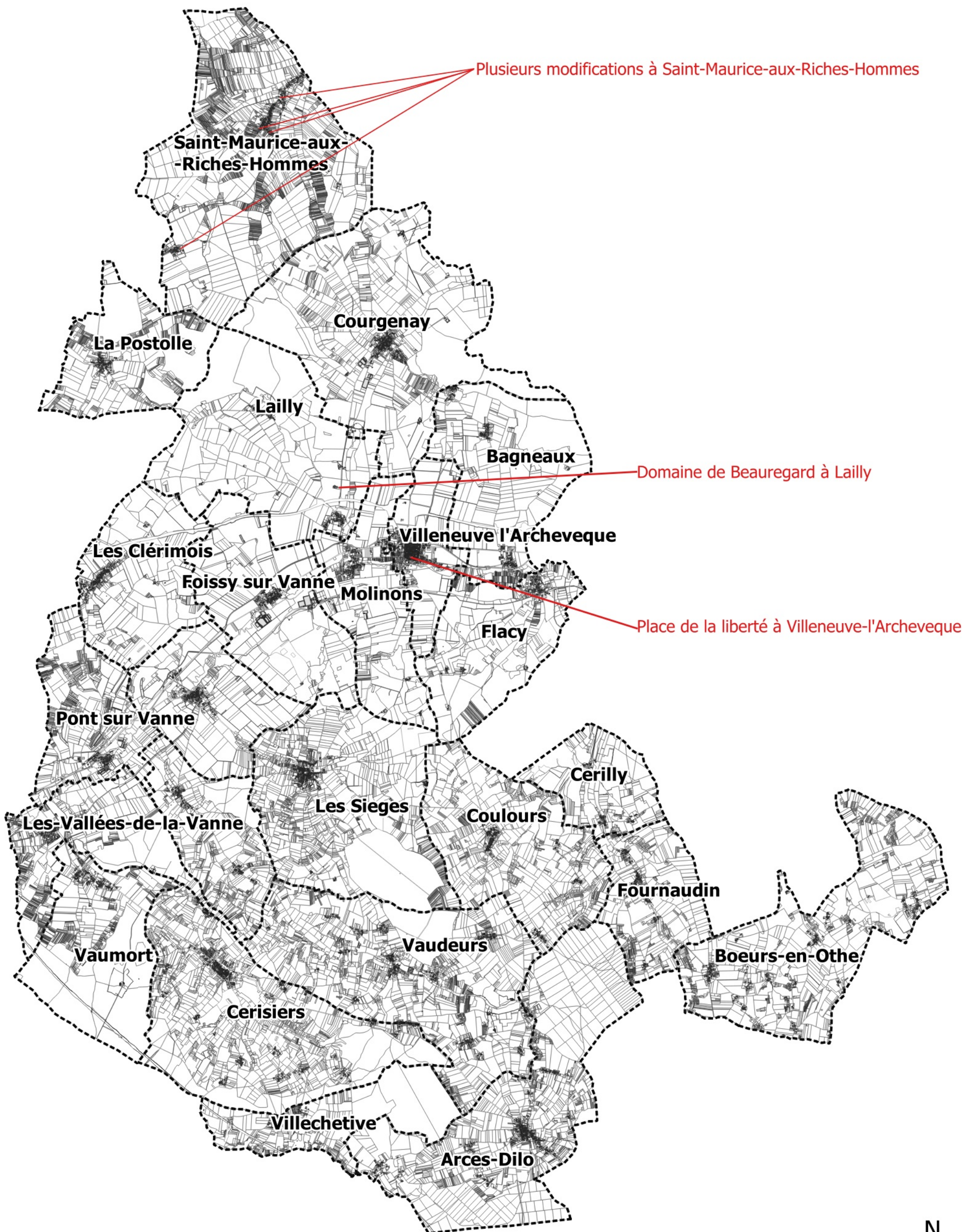


Modification simplifié n°1 du PLUi de la CCVPO - Février 2025
Documents graphiques
Localisation générale des secteurs du territoire concernés par la procédure



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

PLU en vigueur

Extrait du plan 4.3.21 Commune de Villeneuve l'Archevêque au 1/2000 ème

Légende de la commune concernée :

Limite de zones et de secteur

ZONES URBAINES

- U** Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat
- UA** Zone urbaine à caractère patrimonial des centres anciens

ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES

- N** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Emplacements réservés et numéro d'opération

Liaisons douces à conserver ou à valoriser

Préservation des commerces en rez-de-chaussée

Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Cours d'eau, fossé, mare, étang

Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

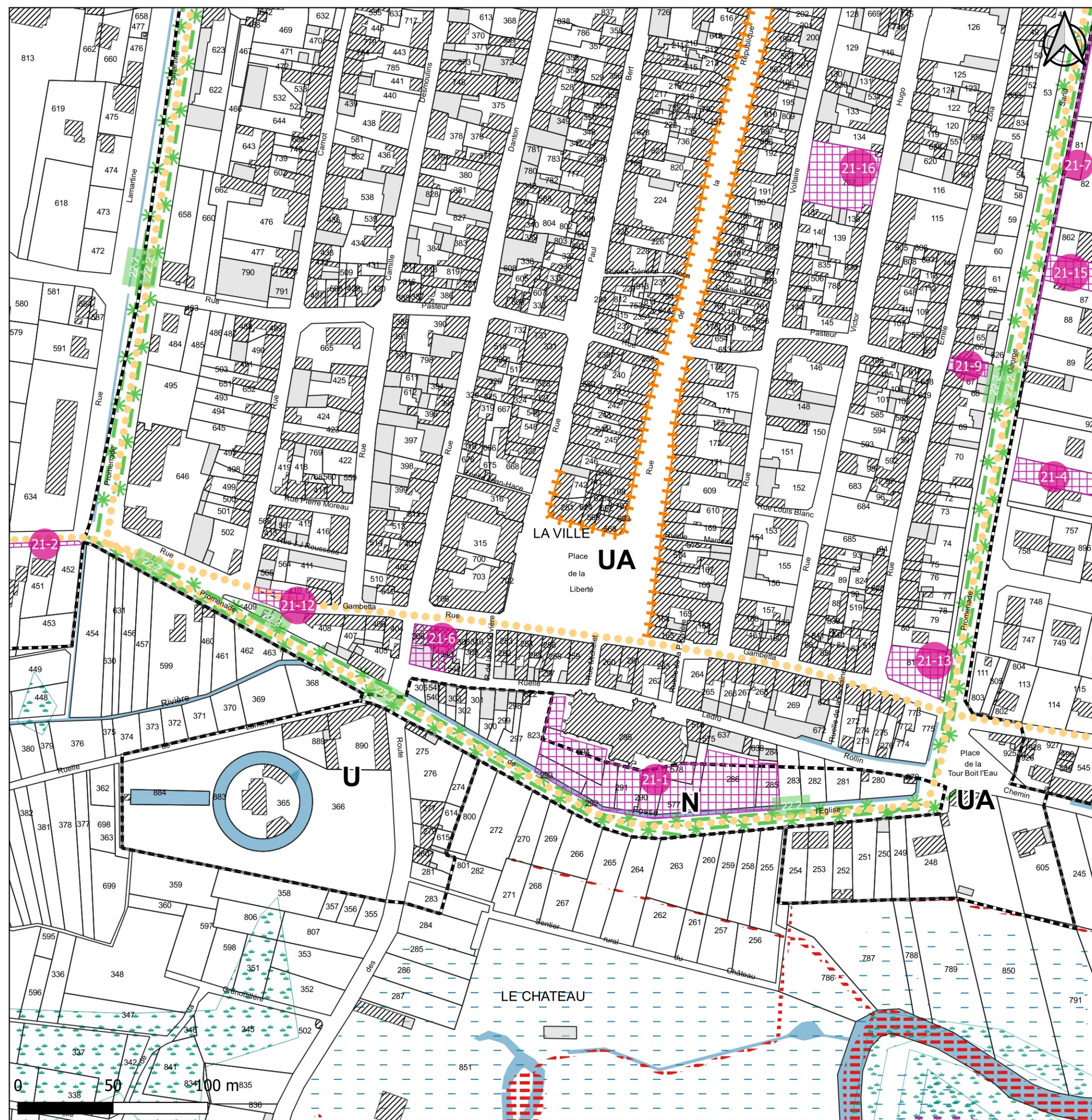
Zone inondable (Etude IPSEAU)

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

Villeneuve l'Archevêque	21-1	Jardin public autour de l'église	Commune de Villeneuve l'Archevêque	3635
Villeneuve l'Archevêque	21-12	Création d'une aire de stationnement public	Commune de Villeneuve l'Archevêque	238
Villeneuve l'Archevêque	21-13	Création d'une aire de stationnement public	Commune de Villeneuve l'Archevêque	631
Villeneuve l'Archevêque	21-15	Accès agricole	Commune de Villeneuve l'Archevêque	787
Villeneuve l'Archevêque	21-16	Création d'un parking	Commune de Villeneuve l'Archevêque	1161
Villeneuve l'Archevêque	21-2	Aménagement de voirie	Commune de Villeneuve l'Archevêque	501
Villeneuve l'Archevêque	21-4	Création d'un accès de la rue à la zone 1AU	Commune de Villeneuve l'Archevêque	1142
Villeneuve l'Archevêque	21-6	Aménagement des carrefours	Commune de Villeneuve l'Archevêque	463
Villeneuve l'Archevêque	21-7	Aménagement d'une plateforme de promenade d'allée plantée	Commune de Villeneuve l'Archevêque	177
Villeneuve l'Archevêque	21-9	Création d'un accès à la rue Emile Zola	Commune de Villeneuve l'Archevêque	155



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

PLUi modifié

Extrait du plan 4.3.21 Commune de Villeneuve l'Archevêque au 1/2000 ème

Légende de la commune concernée :

Limite de zones et de secteur

ZONES URBAINES

- U** Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat
- UA** Zone urbaine à caractère patrimonial des centres anciens

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Emplacements réservés et numéro d'opération

Liaisons douces à conserver ou à valoriser

Préservation des commerces en rez-de-chaussée

Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Cours d'eau, fossé, mare, étang

Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

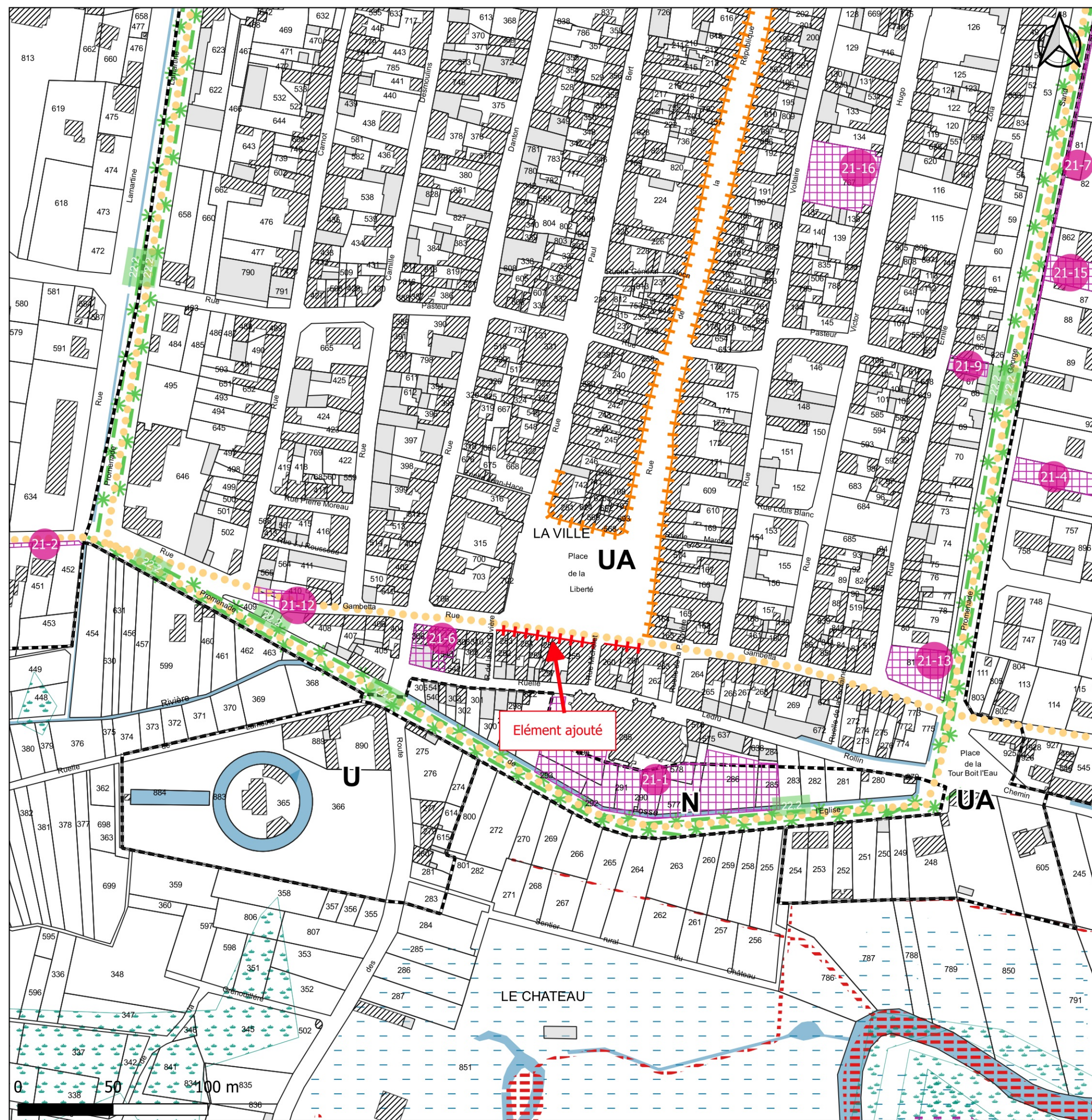
Zone inondable (Etude IPSEAU)

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

Villeneuve l'Archevêque	21-1	Jardin public autour de l'église	Commune de Villeneuve l'Archevêque	3635
Villeneuve l'Archevêque	21-12	Création d'une aire de stationnement public	Commune de Villeneuve l'Archevêque	238
Villeneuve l'Archevêque	21-13	Création d'une aire de stationnement public	Commune de Villeneuve l'Archevêque	631
Villeneuve l'Archevêque	21-15	Accès agricole	Commune de Villeneuve l'Archevêque	787
Villeneuve l'Archevêque	21-16	Création d'un parking	Commune de Villeneuve l'Archevêque	1161
Villeneuve l'Archevêque	21-2	Aménagement de voirie	Commune de Villeneuve l'Archevêque	501
Villeneuve l'Archevêque	21-4	Création d'un accès de la rue à la zone 1AU	Commune de Villeneuve l'Archevêque	1142
Villeneuve l'Archevêque	21-6	Aménagement des carrefours	Commune de Villeneuve l'Archevêque	463
Villeneuve l'Archevêque	21-7	Aménagement d'une plateforme de promenade d'allée plantée	Commune de Villeneuve l'Archevêque	177
Villeneuve l'Archevêque	21-9	Création d'un accès à la rue Emile Zola	Commune de Villeneuve l'Archevêque	155







Légende de la commune concernée :


ZONES AGRICOLES

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

 Bâtiment agricole existant

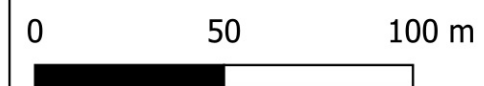
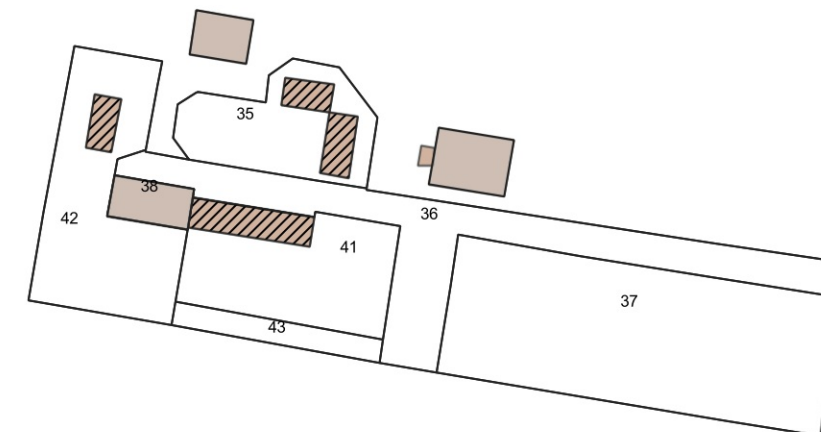
 Bâtiment pouvant changer de destination

Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

 Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

PIECE DE LA GREVE

LE PETIT COTE







Légende de la commune concernée :


ZONES AGRICOLES

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

 Bâtiment agricole existant

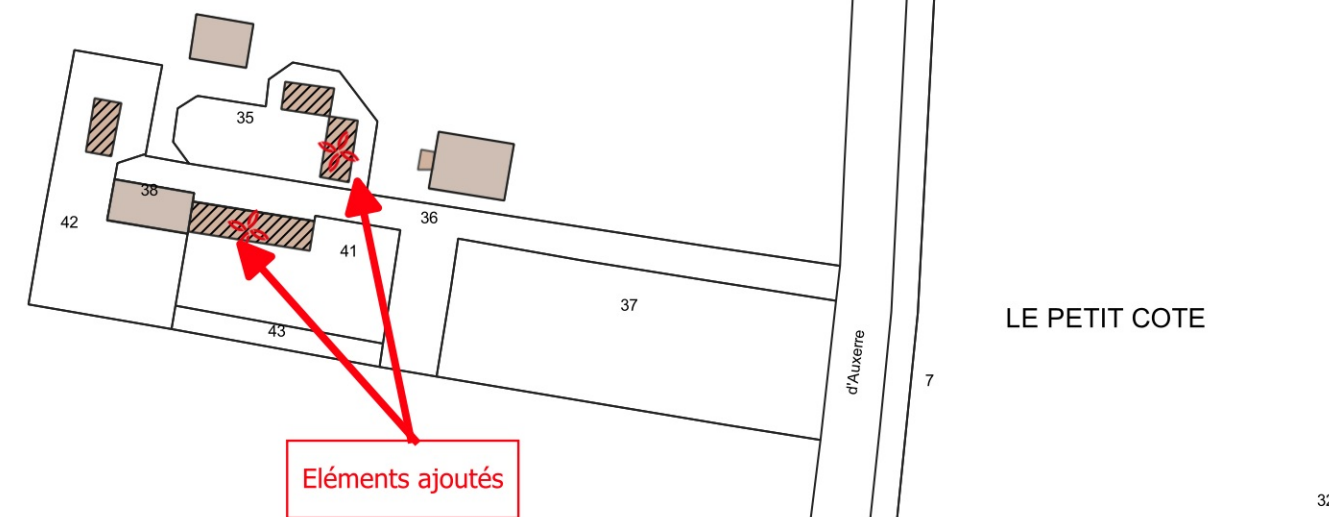
 Bâtiment pouvant changer de destination

Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

 Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

PIECE DE LA GREVE

LE PETIT COTE



0 50 100 m




COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

PLUi en vigueur

Extrait du plan 4.3.17. Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Homme au 1/2000 ème

Légende de la commune concernée :


 Limite de zones et de secteur


ZONES URBAINES


Us Secteur de la zone U où l'assainissement autonome et autorisé

ZONES AGRICOLES


A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

 Liaisons douces à conserver ou à valoriser


 Bâtiment agricole existant


 Bâtiment pouvant changer de destination

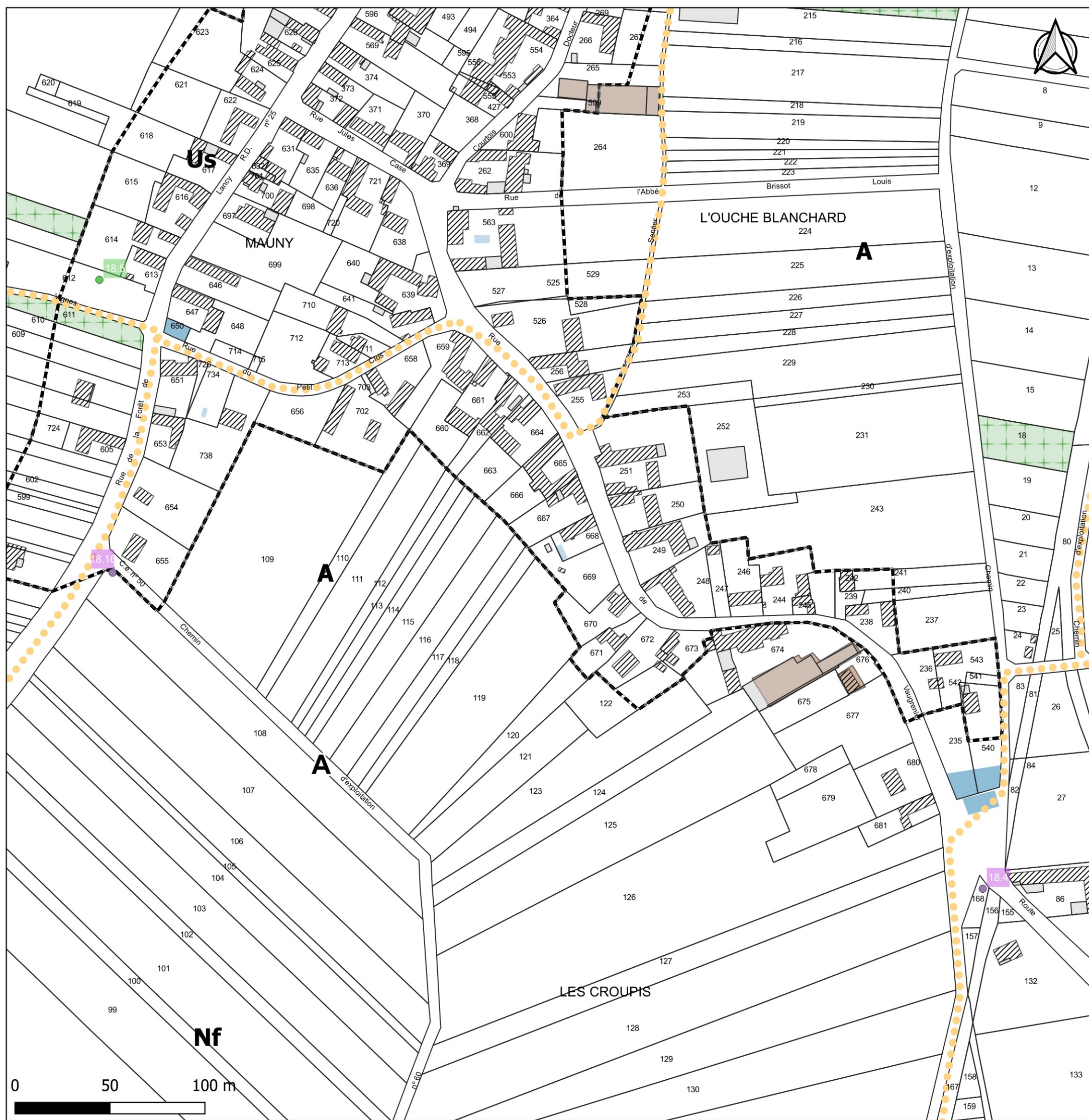
Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

 Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

 Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture

 Cours d'eau, fossé, mare, étang

 Vergers de production (V1)





Légende de la commune concernée :

Limite de zones et de secteur

ZONES URBAINES

Us Secteur de la zone U où l'assainissement autonome et autorisé

ZONES AGRICOLES

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Liaisons douces à conserver ou à valoriser

Bâtiment agricole existant

Bâtiment pouvant changer de destination

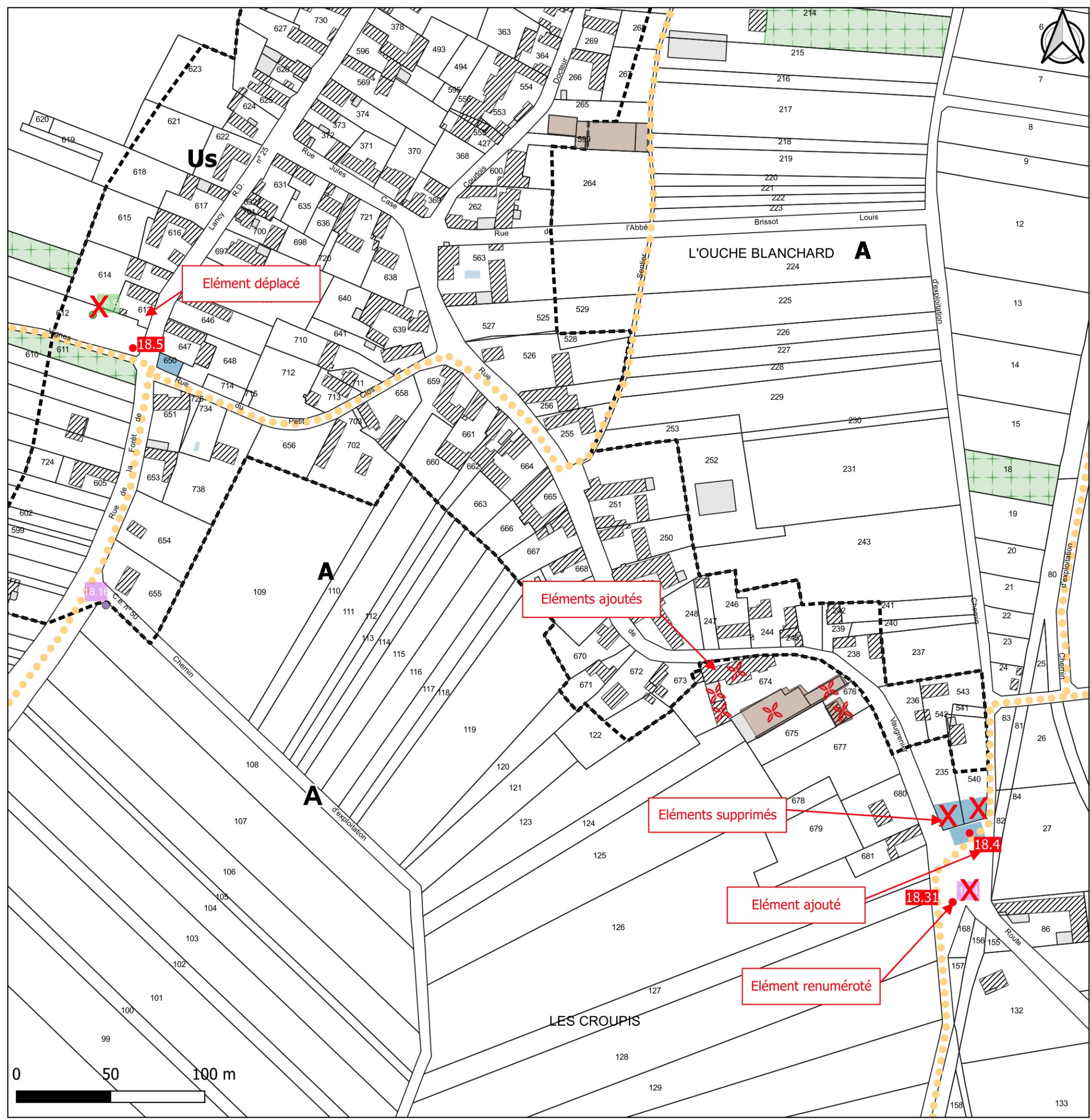
Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture

Cours d'eau, fossé, mare, étang

Vergers de production (V1)



Us

A

L'OUCHE BLANCHARD

Éléments ajoutés

Éléments supprimés

Élément ajouté

Élément renuméroté

Élément déplacé

18.5

18.16

18.4

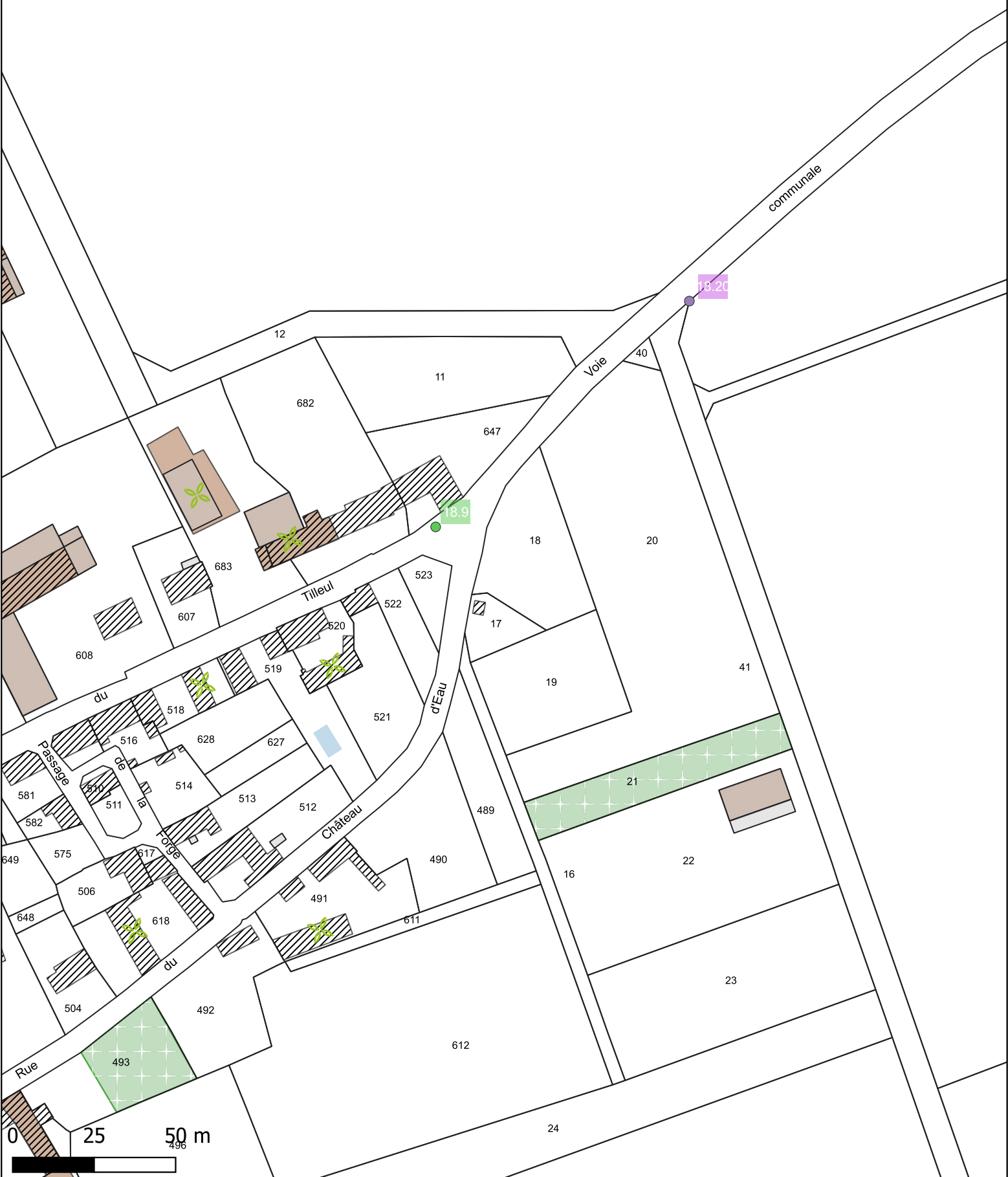
18.31

LES CROUPIS



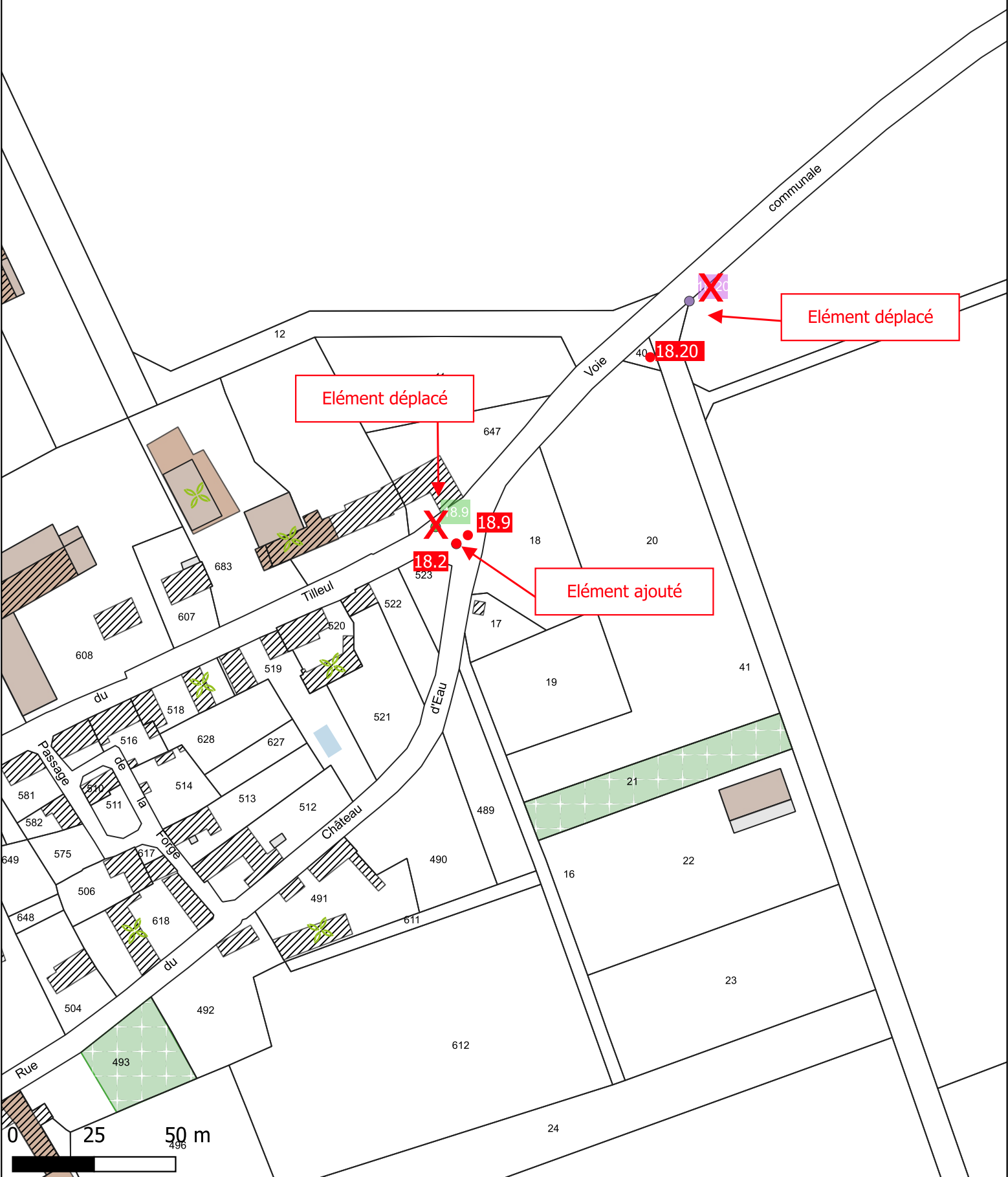
Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes

PLUi en vigueur



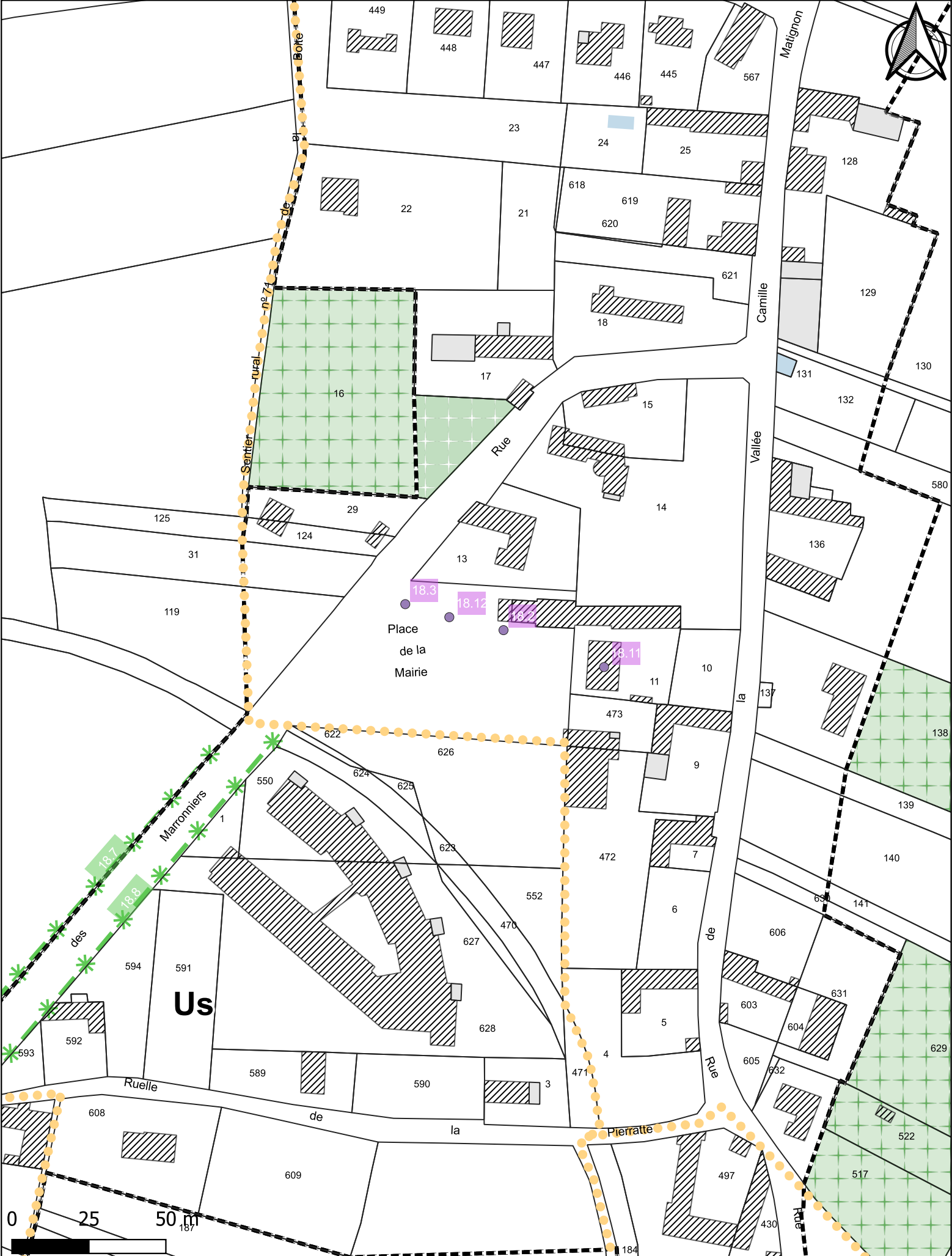
Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes

PLUi modifié



Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes

PLUi en vigueur



Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes

PLUi modifié

